**Préparation du programme de travail pour 2020-2021 :**

**Proposition relative aux activités pilotées par le CAR/PAP**

**I Justification**

Afin d’être en mesure de proposer un programme de travail (PdT) bien structuré et équilibré pour la période biennale 2020-2021, qui sera soumis pour adoption à la COP21 (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019), the l’Unité de coordination (UC) du PAM et ses composantes ont commencé à travailler sur le document depuis janvier 2019 de manière à pouvoir dans un premier temps en discuter avec les points focaux nationaux (PFN) des composantes, et ensuite avec les PFN du PAM.

Le PdT pour la période biennale 2020-2021 porte une attention spéciale aux livrables clés de la Stratégie à moyen terme (SMT) du PAM/PNUE pour 2016-2021, tout en gardant à l’esprit la nécessité de construire une base solide pour pérenniser les résultats de la SMT au-delà de 2021. Le programme est destiné à garantir :

* Un alignement complet sur la SMT du PNUE/PAM adoptée pour 2016-2021 ;
* Un soutien aux parties contractantes (PC) pour une mise en œuvre efficace du Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC) et du cadre régional commun pour la GIZC (qui sera proposé pour adoption lors de la COP 21) ;
* Un ensemble cohérent d’activités comprenant l’élaboration de stratégies, des projets sur le terrain, un soutien méthodologique, un renforcement des capacités et une sensibilisation ;
* Une meilleure harmonisation et un renforcement des synergies avec les développements et initiatives mondiales et régionales telles que les Objectifs de développement durable (ODD) de l’ONU, la Directive cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) de l’UE, et la Directive établissant un cadre pour la planification de l’espace maritime (PEM) ;
* Des synergies avec les partenaires pertinents pour atteindre les objectifs de la GIZC.

En outre, le programme de travail proposé a été guidé par les décisions antérieures des COP, qui ont recommandé entre autres :

* D’associer le CAR/PAP, dans son rôle de coordinateur de la mise en œuvre du Protocole GIZC, aux initiatives nationales et subrégionales telles que la préparation de stratégies nationales de GIZC et des stratégies macro-régionales telles que la Stratégie adriatique et ionienne(EUSAIR), et de coordonner la mise en œuvre du Protocole GIZC avec celle des autres protocoles et législations en vigueur dans les pays méditerranéens ;
* De continuer le travail sur la PEM dans les conditions spécifiques du bassin méditerranéen aux niveaux régional et national, en portant une attention particulière aux interactions terre-mer et en essayant d’intégrer la planification terrestre et marine dans le cadre de la GIZC.

Les principales activités du CAR/PAP qu’il est proposé de mettre en œuvre en collaboration avec les PC et les autres composantes du PAM dans le PdT 2020-2021 peuvent être regroupées sous quatre thèmes majeurs : gouvernance, interactions et processus terre-mer, GIZC et adaptation au changement climatique. Elles sont représentatives des tendances en matière d’activités de tous les programmes de travail depuis l’adoption du Protocole GIZC et comprennent des activités à long terme qui ont débuté au cours de cet exercice biennal et se poursuivront au cours de la période 2020-2021, ainsi que plusieurs activités nouvelles identifiées nécessaires au cours des échanges avec les CP.

Toutes les activités sont conçues en tenant compte de la nécessité et de l'objectif de contribuer à la mise en œuvre du programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP), en particulier en ce qui concerne les objectifs écologiques « côtiers » (OE7 et 8). Il en va de même pour la préparation de la dernière version du « Bilan de santé » (*Quality Status Report* - QSR) 2023 conformément à sa feuille de route.

**II Activités proposées**

Les principales activités classées par thèmes du PdT sont présentées ci-dessous.

**THEME 1 : Gouvernance**

En plus de la coopération dans la grande majorité des activités dirigées par l’UC ainsi que par les autres composantes du PAM, le CAR/PAP sera responsable de quatre activités cruciales dans ce domaine :

* l’organisation de la réunion habituelle des points focaux nationaux (PFN) ;
* apporter un soutien aux PC dans le processus de ratification du Protocole GIZC ;
* apporter un soutien pour la préparation du QSR 2023 ; et
* l’organisation des célébrations annuelles du Jour de la côte méditerranéenne, qui sont devenues une tradition régionale, et qui sont un vecteur majeur de sensibilisation du public.

**THEME 4 : Interactions & processus terre-mer**

La mise en œuvre des projets PAC restera l’activité centrale dans ce thème. Il est prévu que l’un des projets (en Bosnie-Herzégovine, préparé lors de la période biennale 2018-2019) soit pleinement opérationnel. En outre, suite aux résultats des études de faisabilité qui se termineront en 2019, un nouveau cycle de projets va être développé en se focalisant sur la coopération transfrontalière ou transnationale, en fonction des situations. Des efforts seront réalisés pour que le réseau des projets PAC soit totalement opérationnel afin de faciliter la coordination, le partage de connaissances et d’informations, et l’entraide.

Les PC ayant fait le choix d’accorder une attention particulière à la PEM dans l’agenda du système PAM/ Convention de Barcelone (CB) et de l’intégrer à la GIZC dans le Cadre régional commun pour la GIZC, il sera nécessaire d’organiser des formations spécifiques sur la PEM pour refléter les interactions terre-mer et les liens entre GIZC et PEM, dans l’objectif de concilier les objectifs de développement et de protection de l’environnement marin.

Les projets suivants apporteront des contributions importantes pour la mise en œuvre de la PEM en Méditerranée :

* La finalisation du projet du FEM pour deux pays de la sous-région adriatique (Albanie et Monténégro), qui a pour but de consolider les connaissances communes pour atteindre un bon état écologique (BEE) et de renforcer les capacités pour la PEM ;
* L’élaboration d’une boite à outils pour la PEM grâce à la capitalisation des résultats de deux projets financés par l’UE lors de la période biennale actuelle – l’un pour la Méditerranée occidentale (SIMWESTMED) et l’autre pour la Méditerranée orientale (SUPREME) ; et
* Des formations à organiser dans tous les pays méditerranéens

**THEME 5 : Gestion intégrée des zones côtières**

La grande majorité des activités relevant de ce thème sont celles incluses dans le MedProgramme du FEM, reposant sur un processus de consultation approfondi avec les PC. Ces activités vont aider les PC à remplir leurs obligations en ce qui concerne la mise en œuvre du Protocole GIZC, et viseront tout particulièrement :

* La préparation et l'adoption de stratégies nationales de GIZC reflétant les dispositions du Protocole ;
* L'élaboration de plans côtiers pour des zones sélectionnées dans les pays éligibles au FEM ; et
* L'analyse et les consultations nécessaires pour soutenir et accélérer la ratification du Protocole GIZC.

Les outils d’apprentissage et de communication qui seront mis à disposition dans le cadre de ce thème afin de faciliter le travail des PC en matière de GIZC sont :

* La plateforme d’apprentissage en ligne de MedOpen qui va continuer à proposer des formations sur le processus GIZC et les outils spécifiques pour les responsables de la gestion du littoral, les décideurs, les professionnels ainsi que tous les autres acteurs concernés ;
* La plateforme GIZC destinée à booster la gouvernance côtière en proposant une infrastructure moderne qui va faciliter l’accès et l’utilisation des outils juridiques, méthodologiques, de communication, etc. nécessaires pour une gestion efficace du littoral ;
* Des mécanismes de coordination nationaux et sous-nationaux pour aider la préparation et/ou la mise en œuvre des stratégies et/ou projets de GIZC. Le CAR/PAP continuera à fournir une assistance aux PC conformément à ce que stipule l’article 7 du Protocole GIZC.

**THEME 6 : Adaptation au changement climatique**

Comme stipulé dans plusieurs articles du Protocole GIZC, la question de l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières doit être correctement traitée dans tous les plans/stratégies de GIZC/côtiers. C'est pourquoi le FEM a décidé de compléter deux plans de GIZC dans le cadre de son programme Med avec un projet supplémentaire axé sur le changement climatique.

La région de l'Adriatique bénéficiera également d'un projet financé par l'UE visant à renforcer les connaissances dans le domaine des mesures d'adaptation au changement climatique et des bonnes pratiques (avec une extension possible à l'ensemble de la région méditerranéenne) et à aider certaines municipalités à préparer leurs stratégies d'adaptation.

**III Conclusion**

Le PdT proposé a été préparé en collaboration avec l’UC et les autres composantes du PAM, en prenant en compte les ressources financières et humaines mobilisables à partir du budget MTF et les ressources externes complémentaires mobilisées en collaboration avec les PC.

Pour aider les PC à remplir leurs obligations en matière de mise en œuvre du Protocole GIZC, le CAR/PAP va continuer à rechercher en partenariat avec elles de nouvelles opportunités de financement. Pour ce faire, il est essentiel que le partenariat avec les pays soit optimal, comme cela a toujours été le cas.